

---

Procès-verbal de la 5<sup>e</sup> séance ordinaire du Conseil d'établissement du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR** tenue par TEAMS  
**le mardi 15 juin 2021 à 16 h 30**

---

Sont présents : M<sup>mes</sup> Mélanie Binette  
Marie-Noëlle Lafontaine  
Rebecca Pauzé-Buissières  
Mélissa Rousseau

Sont absents :

MM. André Cadorette  
Bruno Castonguay  
David Forest  
Frédéric Létourneau  
Benoit Ouellet

MM. Gino Albert  
François Bilodeau  
Dominic St-Pierre

**1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Ouverture de l'assemblée à 16 h 32. Après vérification des présences, M. Benoît Ouellet, directeur de centre, constate qu'il y a quorum et souhaite la bienvenue à tous.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**CÉ 2020-2021\_207**

M. Benoit Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.  
Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

*L'adoption de l'ordre du jour est proposée par André Cadorette.*

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre**

**CÉ 2020-2021\_208**

Puisque que le procès-verbal de la rencontre du 18 mai 2021 a été acheminé avant la séance tenante, nous nous abstenons d'en faire la lecture. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 18 mai 2021 est proposée par Frédéric Létourneau.*

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Suivi au procès-verbal**

M. Ouellet fait un suivi de certains sujets discutés lors de la dernière rencontre :

### État des inscriptions

Pour l'année scolaire 2021-2022, nous constatons une augmentation du nombre d'inscriptions (375 admissions), soit 115 de plus par rapport à l'année dernière, au même moment l'année.

### Mérites

Il y a actuellement une remise des bourses industrielles et de secteur aux élèves méritants. Durant les prochains jours, nous verront paraître sur les réseaux sociaux les courts vidéo des entreprises décernant une bourse.

## 5. Adoption du budget initial 2021-2022

M. Ouellet demande que soit ajournée l'adoption du budget initial 2021-2022 à une date ultérieure. Le budget sera envoyé par courriel pour approbation à tous les membres. Après la lecture, nous demanderons à un membre de proposer et à un de seconder pour l'adoption (en faisant « Répondre à tous »).

Arrivée de Mélanie Binette à 16 h 42.

## 6. Consultation sur les règles de fonctionnement du centre CÉ 2020-2021\_209

Présentation du projet de Règles de fonctionnement pour l'année scolaire 2021-2022.  
Quelques précisions sont apportées au document :

### Page 2 :

- ✓ Préciser que les règles de fonctionnement s'appliquent pour l'ensemble des bâtiments utilisés par la formation professionnelle

### Page 3 :

- ✓ Ajout du point **1. Sécurité et situations d'urgence** mentionnant que les règles contenues dans ce document pourraient être modifiées sans préavis d'aucune sorte lorsqu'une situation l'exige et que le port d'équipement de protection individuelle exigé par la Santé publique, la CNESST ou le Centre de services scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup pourrait s'ajouter en tout temps.
- ✓ Au point **3. Casier**, mentionner que l'environnement des casiers est surveillé par un système de surveillance vidéo.

### Page 5 :

- ✓ Préciser au point **7. Affichage et sollicitation** que toute activité de financement au profit d'un groupe d'élèves doit être approuvée par le conseil d'établissement.
- ✓ Ajout du point **8. Code d'éthique pour formation à distance** mentionnant qu'un code d'éthique et de bonnes pratiques devra être signé par tous les élèves lors d'un passage en formation à distance. De plus, les élèves devront respecter les directives et les consignes contenues dans ce code d'éthique.

### Page 6 :

- ✓ Ajouter, au point **10. Stationnement**, que l'élève doit faire preuve de civisme en tout temps lors des déplacements dans les espaces de stationnement et que les espaces de stationnement sont surveillés par un système de surveillance vidéo.



**Page 8 :**

- ✓ Ajouter au point **15. Port des équipements et méthodes de travail** qu'il est obligatoire de porter des EPI exigés par la Santé publique ou par les autorités, en conformité avec la situation, à l'intérieur ou sur les terrains du centre.

*L'adoption des Règles de fonctionnement du centre est proposée par Mélissa Rousseau.*

**Adopté à l'unanimité.**

**7. Approbation des listes de matériel scolaire**

**CÉ 2020-2021\_210**

Explication des frais chargés aux élèves en début d'année scolaire. Un montant de 100 \$ est chargé aux élèves annuellement (50\$ par session). Ce montant est réparti de façon à défrayer les coûts occasionnés par la surveillance du midi, la radio étudiante, les activités récompenses, ainsi que les frais de gestion du SRAFP (compétences Québec, frais de recueil d'exercice ou de guides d'apprentissages spécifiques à chaque programme d'études).

La majorité des membres présents souhaite garder tel quel la proposition des frais chargés annuellement. À titre d'exemple, M. Ouellet montre un exemple de frais chargés pour les élèves de la formation en Plomberie.

*L'approbation des listes de matériel scolaire est proposée par Frédéric Létourneau.*

**Adopté à l'unanimité.**

**8. Adoption du rapport annuel 2020-2021**

**CÉ 2020-2021\_211**

Présentation par Benoît du rapport annuel.

*L'adoption du rapport annuel est proposée par Mélanie Binette.*

**Adopté à l'unanimité.**

**9. Renouvellement des mandats pour 2021-2022**

Marie-Noëlle enverra dans les prochains jours un courriel à tous les membres du conseil d'établissement demandant s'il y a renouvellement ou non des mandats. Pour les enseignants, il y aura un suivi au début du mois de septembre.

**10. Autres points**

M. Ouellet tient à féliciter Rébecca Pauzé-Bussières, pour s'être mérité une bourse. Rébecca est une mère de trois enfants, qui va à l'école, qui travaille et qui s'implique dans les comités de l'école.

**11. Période de questions du public**

Il n'y a pas de public.

**12. Date de la prochaine rencontre**

M. Ouellet mentionne qu'un avis de convocation sera envoyé par courriel à l'automne.



### 13. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, *André Cadorette* propose la levée de la séance à 17 h 32.

---

Mélanie Binette, présidente

---

Benoît Ouellet, directeur

/mnl

